

# Fiche relative aux hottes domestiques

selon règlement délégué (UE) N° 65/2014 et règlement (UE) N°66/2014

Miele	
Référence du modèle	DAS 2620
Consommation énergétique annuelle ( $AEC_{hotte}$ )	kWh par an 41.7
Classe d'efficacité énergétique	A
Indice d'efficacité énergétique ( $EEl_{hotte}$ )	50.2
Efficacité de dynamique des fluides ( $FDE_{hotte}$ )	30.6
Classe d'efficacité de dynamique des fluides	
A (la plus grande efficacité) à G (la plus faible efficacité)	A
Efficacité lumineuse ( $LE_{hotte}$ )	lx/W 96.9
Classe d'efficacité lumineuse	
A (la plus grande efficacité) à G (la plus faible efficacité)	A
Degré de séparation des graisses	% 95.6
Classe pour le degré de séparation des graisses	
A (la plus grande efficacité) à G (la plus faible efficacité)	A
Volume d'air optimal mesuré	m <sup>3</sup> /h 312.6
Débit d'air (vitesse minimale)	m <sup>3</sup> /h 198
Débit d'air (vitesse maximale)	m <sup>3</sup> /h 413
Débit d'air (niveau intensif ou rapide)	m <sup>3</sup> /h 559
Débit d'air max. ( $Q_{max}$ )	m <sup>3</sup> /h 559.0
Pression d'air optimale mesurée	Pa 422
Emissions sonores pondérées A (vitesse minimale)	dB 47
Emissions sonores pondérées A (vitesse maximale)	dB 61
Emissions sonores pondérées A (niveau intensif ou rapide)	dB 68
Puissance d'entrée électrique optimale mesurée	W 119.9
Consommation énergétique pondérée en marche	W 0.25
Puissance nominale du système d'éclairage	W 3.2
Intensité lumineuse moyenne du système d'éclairage sur la surface de cuisson	lx 310
Facteur de prolongation	0.9